



ODYSSEE MASSALIA



REGLEMENT - 2019



Contexte et objectifs

L'ODYSSEE MASSALIA est un événement regroupant deux courses de nage en eau libre, à Marseille dans le parc des calanques. Elle est organisée par l'association [TEAM MALMOUSQUE](#).

La troisième édition d'ODYSSEE MASSALIA aura lieu le dimanche 29 septembre 2019.

Deux distances sont proposées aux nageurs sans palmes, bi-palmes et mono-palmes :

5,2 kms depuis l'Anse de la Maronaise, puis autour des îles Tiboulén et Maïre.

2,2 Km : Aller-Retour depuis l'Anse de la Maronaise vers Callelongue en passant par Cap Croisette

Le départ et l'arrivée se situent Anse de la Maronaise.

L'épreuve est ouverte à tous les nageurs à partir de 16 ans, attestant de leur capacité à la natation en eau libre sur longue distance, soit un certificat médical ou une licence valide et à jour FFN, FFTri, FFSS, FFESSM ou autres après consultation et validation par l'organisateur.

L'Odyssee Massalia est une étape comptant pour la coupe de région Sud d'eau libre ainsi que du circuit départemental d'eau libre

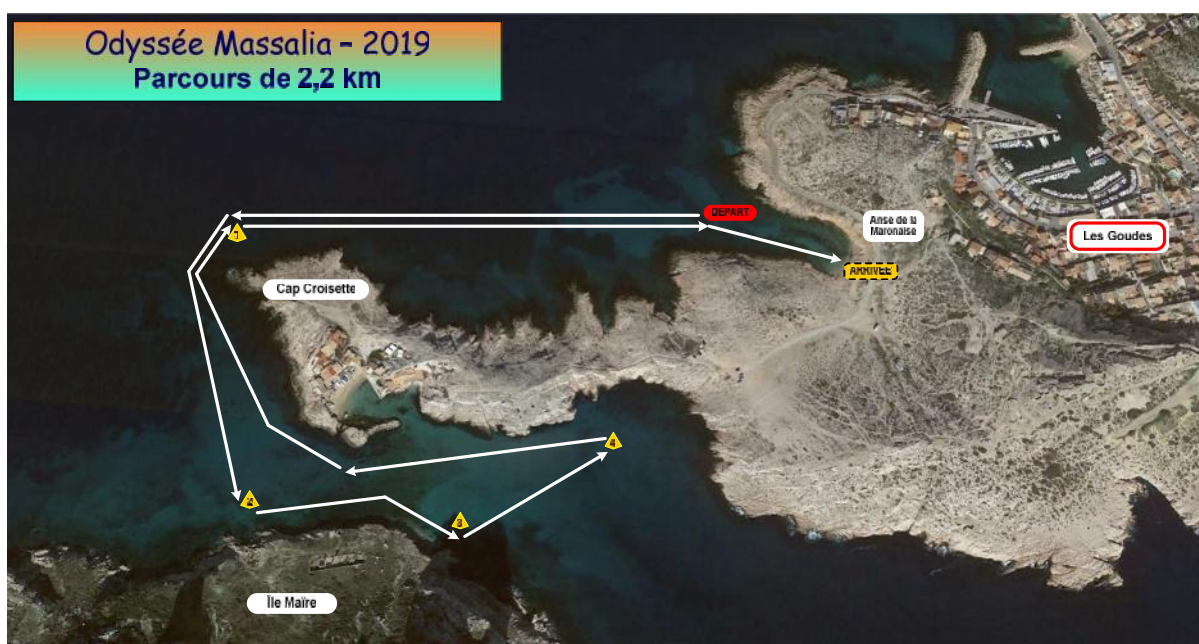
Team Malmousque (une association loi 1901) a pour objet la protection de l'environnement marin et l'organisation de courses de natation en mer. En accord avec la vocation de l'association, ODYSSEE MASSALIA s'attache à être respectueuse de l'environnement et promouvoir la protection du milieu côtier et marin.

Dans cet objectif, l'association prend toutes les mesures nécessaires afin que l'événement ait une empreinte carbone limitée et un impact positif sur l'environnement : utilisation de produits biodégradables et recyclables tri sélectif, alimentation et boissons biologiques fournis par notre partenaire [Bio-Veyre](#), etc.

A la suite de ce challenge sportif, une opération de nettoyage des lieux (sur terre, sur l'eau et sous l'eau avec l'association [Un Océan de vie](#)) est prévue ainsi que des actions de sensibilisation pour l'environnement.



Parcours officiels



Les parcours pourront être adaptés ou modifiés en fonction des conditions environnementales et météorologiques, jusqu'au jour de l'épreuve.

Règlement de l'Odyssee Massalia - 2019



Inscriptions

Tarifs d'engagement :

- Pour la course de 5,2 km 35€ (+ 1,75€ frais KMS).
- Pour la course d'2,2 Km 20€ (+ 99cts frais KMS)
- Pour le combiné 5,2+2,2km 42€ (+2,10€ frais KMS)

ATTENTION : la course est limitée à 400 nageurs pour le 5,2 km et 150 nageurs pour le 2,2 km.

L'inscription à l'ODYSSEE MASSALIA entraîne la reconnaissance et l'acceptation du présent règlement par le participant qui reconnaît :


avoir pris connaissance du présent règlement auquel il s'engage à se conformer,
avoir pris connaissance des règles de sécurité auxquelles il s'engage à se conformer,
être suffisamment entraîné pour parcourir la distance à laquelle il s'est inscrit,
qu'en parfaite connaissance de cause le jour de l'épreuve, il sera sous sa seule responsabilité de décider s'il se sent capable de prendre le départ de l'épreuve à laquelle il s'est inscrit, tant du point de vue de ses moyens physiques et psychiques du moment, que du point de vue des conditions météorologiques et de mer qu'il se sent capable d'affronter,
que dans tous les cas, tant pour lui-même que pour ses ayants droits, décharger TEAM MALMOUSQUE et les organisateurs, de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit, pour enfin faire son affaire personnelle de toutes assurances et de tout recours éventuels contre tous participants ou tous tiers responsables d'un dommage quelconque à son endroit.

Toute inscription validée est définitive et aucun remboursement ne sera effectué par l'organisateur sauf si la décision d'annuler l'épreuve est prise 7 jours avant la date prévue, auquel cas les droits d'inscription à l'épreuve concernée seront remboursés. Néanmoins, notre partenaire [KMS](#) propose sur le site d'engagement un mécanisme de liste d'attente et de désistement.

Les inscriptions se font uniquement au travers du portail d'engagement de notre partenaire [KMS](#). Pas d'engagement par courrier, pas d'engagement sur place.

Justificatifs pour tous les nageurs

Ces éléments doivent être fournis lors de votre inscription ou le jour de retrait de votre dossard

	Licence en cours de validité le jour de la course	Attestation d'assurance responsabilité civile individuelle OU Attestation sur l'honneur d'être couvert par une assurance RCI	Certificat médical de moins de 1 an attestant d'une non contre indication à la natation sur longues distances en mer et en compétition (tampon et signature du médecin)	Pièce d'identité
Licenciés FFN	OUI	NON	NON	OUI
Licenciés FFTRI FFESSM ou FFSS	OUI	OUI	NON	OUI
Non-Licenciés	NON	OUI	OUI	OUI

En plus de ces conditions, les mineurs (entre 16 ans et 18 ans) sont également tenus de fournir une autorisation parentale.

Documents nécessaires pour participer à l'épreuve

Téléchargez un modèle d'autorisation parentale et un modèle de certificat médical sur :

<http://www.teamalmousque.com/>

L'organisateur engage les non licenciés à se rapprocher du club TEAM MALMOUSQUE affilié FFN pour obtenir une licence EAU LIBRE Promotionnelle au prix de 10 € et ainsi bénéficier de l'assurance sur toutes les compétitions et événements EAU LIBRE tout au long de l'année.



Programme

RETRAIT DES BRACELETS :

Uniquement le 29 septembre 2018 de 7h30 jusqu'à 8h30 aux Goudes pour la course du 5,2 km et de 7h30 à 11h30 pour la course du 2.2 km.

Pour cela, les nageurs devront se présenter à l'aire d'accueil installée à l'anse de la Maronaise.

LE JOUR DE LA COURSE:

Epreuve 5,2 km

Ouverture du village et accueil des compétiteurs: 7h30 jusqu'à 8h30.

Briefing sécurité anse de la Maronaise: De 8h30 à 8h40 (Présence obligatoire)

Emargement des nageurs au départ: 8h40 à 8h50

Positionnement des nageurs sur la ligne de départ: 8h55

Top départ du 5,2 km : 9h00

Epreuve 2,2 km

Ouverture du village et accueil des compétiteurs: 7h00 jusqu'à 11h30

Briefing sécurité anse de la Maronaise: De 11h30 à 11h40 (Présence obligatoire)

Emargement des nageurs au départ: 11h40 à 11h50

Positionnement des nageurs sur la ligne de départ: 11h55

Top départ du 2,2 km : 12h00

Les participants sont tenus d'être présents lors de la réunion de sécurité et de présentation de l'épreuve. Le chef de sécurité indiquera à cette occasion les consignes à respecter par les participants. L'éventuelle modification du parcours sera précisée lors de cette réunion. A l'issue de cette réunion, les nageurs ne disposent plus que de 5 à 10 minutes pour s'échauffer avant de se tenir prêts pour un départ dans l'eau.

A l'appel du directeur de course, 5 minutes avant le départ, tous les nageurs se regroupent derrière la ligne de départ matérialisée par une ligne fictive entre bouée et bateau du Juge - Arbitre. Le départ a lieu en pleine eau comme indiqué par le directeur de course. Le départ se fait au commandement du starter. Il n'y a pas de faux départ, le non-respect des instructions du directeur de course peut entraîner la disqualification et l'exclusion.

Podiums du 5,2 km et 2,2 km

Les remises des récompenses et les podiums commenceront à 13h30

Ramassage des déchets

Le ramassage des déchets se fera tout au long de la journée, nous invitons tout le monde à y participer dans le cadre des missions de l'association TEAM MALMOUSQUE. Le ramassage peut aussi se faire sous l'eau, cet environnement n'étant pas épargné par le fléau des rejets de déchets, il y est simplement moins visible.... Merci à vous.



Règles de l'épreuve pour les nageurs

- J) Aucun nageur n'est autorisé à utiliser ou à porter un dispositif qui puisse accélérer sa vitesse, augmenter son endurance ou sa flottabilité. Le port de la combinaison néoprène est conseillé et obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 18°C sur l'épreuve.
- J) De même les nageurs ne doivent pas s'appuyer sur un objet fixe ou flottant et ne doivent pas toucher ou être touchés par une embarcation quelle qu'elle soit, sauf en cas de demande d'assistance.
- J) Le port du bonnet est obligatoire, il ne sera néanmoins pas fourni par l'organisation pour des raisons de non prolifération de plastique inutile en accord avec l'objectif écologique de l'événement. Apportez l'un des vôtres, préférez une couleur unie et flashy pour demeurer le plus repérable possible en mer. Si vous avez oublié votre bonnet, l'organisation vous en prêtera un, il faudra le rendre.
- J) Un bracelet « transpondeur » numérotés sera fourni à chaque nageur. Tous les concurrents ont l'obligation de porter le bracelet sur le poignet tout au long de la course. Ils seront emmargés électroniquement avant le départ de la course et à l'arrivée. **Les nageurs n'ayant pas été emmargés au départ doivent se signaler au starter. Ils ne doivent en aucun cas prendre le départ sans avoir été emmargés.** Si un concurrent perd le bracelet, le Juge de Course ou tout autre Officiel autorisé en informera immédiatement un Juge-Arbitre, lequel chargera l'Officiel responsable sur l'eau de faire le remplacement du bracelet. Tout concurrent qui terminera la course sans un bracelet sera disqualifié.
- J) Tous les nageurs ont également l'obligation de s'équiper d'une paire de lunettes de natation d'excellente qualité et en bon état, ceci afin d'empêcher tous risques de blessures pour les yeux qui peuvent être lourds de conséquence sur des épreuves de natation de si longues distances.
- J) Pour votre sécurité et votre tranquillité durant l'épreuve, nous vous fournirons une bouée que vous pourrez gonfler en cas de difficulté. le port de cette bouée est obligatoire, il faudra la restituer avec le bracelet transpondeur de chronométrage à l'arrivée.
- J) Aucun objet ne peut être lancé à un nageur, y compris de la nourriture. Aucun ravitaillement n'aura lieu pendant la course, sauf en cas de déshydratation flagrante et sur le jugement d'un accompagnateur. Seul un ravitaillement d'après course se tiendra à la finish zone sur l'anse de la Maronaise.
- J) Il n'est pas permis à une autre personne entrant dans l'eau de régler l'allure d'un nageur.
- J) Les produits dopants étant évidemment strictement interdits, tout concurrent reconnu coupable d'en avoir utilisé, sera en infraction avec la législation, sera disqualifié et devra assumer seul les conséquences pénales de son infraction sans pouvoir de quelque manière que ce soit rechercher la responsabilité des organisateurs.

Les équipements ci-dessous sont interdits :

- Pulls-boy
- Gilet de sauvetage
- Gants
- Plaquettes de nage
- Combinaisons néoprène d'une épaisseur supérieure à 3 millimètres
- Ongles non coupés
- Bijoux, bagues, bracelets apparents, colliers
- Montres apparentes
- Ravitaillement même si l'emballage est ramené à terre. Dans le cas d'une déshydratation pendant la course, les accompagnateurs jugeant d'un danger réel pourront ravitailler le nageur en difficulté avec de l'eau.



Les équipements ci-dessous sont autorisés :

- Maillots (combinaison néoprène pour une T° inférieure à 18°C)
- Combinaisons sans palmes et sans tuba.
- Combinaisons avec palmes (ou mono palmes), avec ou sans tuba.
- Pince – nez
- Bouchons d'oreilles
- Montre à condition qu'elle soit recouverte par la combinaison et d'une taille raisonnable (interdites pour les nageurs maillots)
- Les nageurs peuvent être autorisés à utiliser de la graisse ou toute autre substance analogue mais cette utilisation, selon l'avis des Juges-Arbitres, ne doit pas être excessive.

HANDI-SPORT

Les concurrents des Fédérations Handi-sport sont les bienvenus sur toutes les épreuves. Ils doivent présenter les mêmes attestations, licences et autorisations demandées en fonction de leur âge et de leur affiliation à un club. Ils doivent déclarer lors de l'inscription la nature de leur handicap. L'organisateur pourra mettre en place l'accompagnement nécessaire à leur participation.

Sécurité

Le chef de sécurité applique les règlements FINA. Il est notamment habilité à arrêter tout concurrent qu'il jugera incapable de poursuivre la course.

La sécurité de l'événement sera supervisée par l'Ecole Sauvetage de Marseille (FFSS).

Par leur inscription, les concurrents s'engagent à prendre connaissance des règles de sécurité et de les respecter avant, pendant et après l'épreuve.

Avant l'épreuve :

- Le nageur doit se sentir pleinement serein avant de prendre le départ de son épreuve. Le médecin disponible sur le village de l'organisation peut vous ausculter si ce dernier a le moindre doute sur son état de santé le jour de l'épreuve,
- Le nageur doit prendre connaissance des règles spécifiques de sécurité affichées et le jour de l'épreuve à proximité du retrait des dossards – bonnets,
- Le nageur s'engage à ne pas porter sur lui un équipement proscrit,
- Le nageur doit être présent et attentif aux dernières consignes de sécurité du débriefing,
- Le nageur ne doit pas prendre le départ s'il n'a pas été appelé à l'émargement,
- Le nageur ne doit pas se mettre à l'eau avant d'avoir été appelé à l'émargement.

Pendant l'épreuve :

- En cas d'incident, Le nageur doit signaler toute demande d'assistance en levant le bras, position sur le dos de préférence, en recherche de flottaison.
- Le nageur doit suivre le tracé de sa course. Si un nageur décide d'abandonner, il doit monter obligatoirement sur un bateau d'encadrement de la course.
- Le directeur de course et le service de sécurité sur l'eau, s'ils jugent qu'un nageur est en danger, pourront le faire embarquer sur les bateaux même contre sa volonté !

Après l'épreuve :

- Le nageur doit obligatoirement passer sous l'arche d'arrivée et doit faire reconnaître son n° de dossard par un des trois organisateurs postés derrière l'arche d'arrivée (bracelet).
- Si un nageur ne se sent pas bien, hypothermie, déshydratation, contusions, vomissements, etc... il doit être pris en charge par les services de secours sur place.



Limite de temps

Une limite de temps s'applique à partir de l'heure réelle de départ : 2h 30min pour l'épreuve du 5,2 km et 1h15 pour l'épreuve du 2,2 km. Au-delà de ce temps limite, les organisateurs imposeront aux concurrents de sortir de l'eau, lesquels seront pris en charge par les bateaux de l'organisation.

Chronométrage

L'ODYSSEE MASSALIA est sous chronométrage électronique effectué par [KMS](#).

Le temps et le classement des participants seront validés après passage sous l'Arche d'Arrivée sous condition impérative de présenter le bracelet aux personnes en charge de bipper les arrivées.

Coût du bracelet non-rendu : 10€.

Récompenses et médailles

Les podiums se dérouleront dès la validation des résultats. Un classement sera établi en fonction des catégories, les trois premiers des classements recevront une médaille lors des deux cérémonies protocolaires.

Catégorie de genre :

Femme
Homme

Catégorie d'équipement :

) FFN
) Sans palmes
) Avec flotteur
) Bi-Palmes
) Mono-palmes

Limites météorologiques

A titre indicatif, les limites météorologique et environnementale sont les suivantes :

Vents :

Secteur Nord à Ouest Force 0 à 3 ==> Parcours normalement prévu.

Secteur Nord à Ouest Force 3 à 5 ==> Parcours de repli adapté.

Secteur Nord à Ouest Force > 5 ==> Epreuve annulée.

Secteur Sud à Est Force 2 à 4 ==> Parcours de repli adapté.

Secteur Sud à Est Force > 4 ==> Epreuve annulée.

Température de l'eau :

Supérieure à 14°C sur le parcours.

En fonction des conditions rencontrées, les organisateurs se réservent la possibilité d'adapter les parcours ou d'annuler les épreuves.



Solutions de repli ou annulation de l'épreuve

En cas de décision d'annuler l'épreuve prise 7 jours avant le départ en cas de force majeure ou pour nombre insuffisant d'inscrits, les droits d'inscription seront remboursés intégralement.

La décision d'annuler l'ODYSEE MASSALIA ou de modifier le parcours en fonction des conditions météorologiques, peut-être prise à tout moment par les organisateurs.

En cas d'annulation de l'événement prise dans les 7 jours précédents, pour toute raison indépendante des pouvoirs de l'organisation, l'intégralité des droits d'inscription reste acquise à l'organisateur. L'organisateur se réserve le droit de les percevoir en partie ou entièrement en fonction des sommes déjà engagées dans l'organisation et motivé par le bon sens de la situation (situation exceptionnelle, catastrophe naturelle, etc.).

Si l'événement est annulé le 29 septembre, tous les droits d'inscription restent acquis aux organisateurs et les nageurs seront automatiquement inscrits pour l'année prochaine. De même, si pour les mêmes raisons l'épreuve devait être adaptée, décalée ou déplacée, l'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable de ce changement de programme et l'intégralité des droits d'inscription lui resteraient acquis dans tous les cas.

Environnement et développement durable

L'ODYSEE MASSALIA se déroule dans un espace naturel exceptionnel, le parc national des calanques, protégé et en zone Natura 2000. Les organisateurs et concurrents s'engagent ensemble à respecter cet espace et à le préserver avant, pendant et après l'épreuve. Aucun abandon de détritits dans la nature ne sera toléré. Aucun feu même cantonné dans un équipement prévu à cet effet ne doit être allumé. Les accompagnateurs à terre devront respecter strictement les cheminements piétonniers et s'interdire de franchir ces limites. Tout participant affichant une attitude ou un comportement en écart avec les règles de protection de l'environnement et le respect du site sera disqualifié et ne pourra prétendre participer à une future édition de l'ODYSEE MASSALIA.

Dans le cadre d'une démarche de développement durable, aucun sac plastique ne sera fourni aux nageurs pour le retour de leurs affaires personnelles depuis le site de départ des courses. Une étiquette identifiée avec N° de dossard sera fournie lors du retrait des bonnets. Vous devrez l'accrocher à votre sac personnel pour le récupérer à l'arrivée. De plus, aucun bonnet de natation ne sera fourni aux compétiteurs, nous vous engageons à vous munir du votre et d'en choisir un de couleur particulièrement visible.

A l'issue de la compétition, les nageurs seront invités à participer à un ramassage de déchets sur le site. Ce nettoyage fait partie de l'événement ODYSSEE MASSALIA. Cette action sera menée et coordonnée par la Team Malmousque. Des sacs et des gants seront distribués aux nageurs afin de déposer les déchets collectés qui seront ensuite triés et valorisés.

Sportivité

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). En particulier, les nageurs ne doivent pas se gêner. Toute obstruction ou brutalité constatée au départ ou pendant l'épreuve entraînera la disqualification immédiate du nageur. Les concurrents doivent se conformer aux directives des officiels (bénévoles, organisateurs, juges et arbitres, personnel du service de sécurité). Tout manquement constaté par l'un ou l'autre des organisateurs sera immédiatement sanctionné par une disqualification et une interdiction de participer à toute prochaine épreuve.



Droits du comité d'organisation

Le comité d'organisation désignera un chef de sécurité et un directeur de course.

Le comité d'organisation se réserve le droit de :

- s'opposer au départ d'un concurrent qui n'est manifestement pas en état d'effectuer la course,
- prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité,
- limiter le nombre de concurrents, modifier le tracé, les horaires de courses et refuser toute inscription non conforme,
- supprimer ou interrompre les courses si des situations imprévues indépendantes (température de l'eau, état de surface de la mer, vent, orage...) de la volonté du comité d'organisation, l'y obligent, et ce, sans indemnités compensatoires,
- de modifier les horaires de courses jusqu'au jour de l'épreuve en cas de mauvaise condition météo ou autres raisons d'organisation liées au bon déroulement de la journée.

Droit à l'image

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayant droits tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'ODYSSEE MASSALIA, sur tout support y compris pour les projections éventuelles.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant leur nom, prénom et adresse.

Bonne nage à tous !

La Team Malmousque,